



Saint-Joseph

13 rue de l'Église
Mercier (Québec)

J6R 2K8

Téléphone : (514) 380-8899 poste 4541

Télécopieur : (450) 698-0786

Courrier électronique : stjosephmercier@csdgs.qc.ca



Je vogue vers ma réussite!

Procès-verbal

Réunion extraordinaire tenue le 26 mars 2018

1. Ouverture de l'assemblée : 19h15
2. Période de questions du public (5 minutes)
3. Vérification des présences :

Caroline Michaud

Sylvie st- Pierre

Cindy Dallaire

Marysol Tremblay

Brigitte Tremblay

Constance Lalonde

Martine Jacques

Geneviève Riendeau (arrivée à 19h50)

Mélanie Touchette (arrivée à 8h40)

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Correction : point 5, redécoupage au lieu de modulaires

17-18-45

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marysol Tremblay d'apporter une correction sur l'ordre du jour

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Organisation scolaire 2019-2020

Mme Lina explique que les conseils d'établissement de l'école st- Renée et Des Bons-Vents veulent connaître notre opinion, car nous sommes l'école la plus touchée.

Présentement, la problématique est que les ratios du préscolaire et du premier cycle ne nous permettent pas d'avoir suffisamment d'élèves par la suite au primaire, dans notre école.

Mme Lina fait la révision des hypothèses qui nous ont été proposées et la lecture des principes à prioriser pour le choix du découpage des secteurs.

Pour les rues Desparois et des Lilas, il y a présence dans ce secteur d'un développement où il y a la possibilité d'une grande présence d'enfants. Pour la rue Lalonde aussi, rue qui n'est pas encore développée, mais dont le projet est prévu pour 2022.

PLAN A proposé par notre conseil :

- Ne pas toucher à notre secteur, donc nous enlever aucun élève et garder le statu quo.

Principes que nous respectons :

- Nous respectons la capacité d'accueil de toutes les écoles, dont la nôtre. Nous gardons notre local temporaire de préscolaire au service de garde.
- Nous gardons des élèves marcheurs au lieu qu'ils soient transportés pour les rues Giroux, Prud'Homme, Saint-Denis Saint-Jean-Baptiste.
- Nous ne touchons à aucun élève dans toutes les écoles.
- Certains élèves des rues Desparois, des Noyers et des Lilas ont déjà vécu un transfert d'école depuis les deux dernières années. Ils ont eu un transfert de l'école st- René à l'école st- Joseph. C'est encore sensible pour ces familles. Nous ne voulons pas leur faire vivre un deuxième transfert.

Concernant les hypothèses 3 et 4, nous les rejetons.

Nous avons des questionnements concernant les hypothèses 1 et 2 :

- Les numéros civiques touchés sur la rue Saint-Denis ne concordent pas avec le plan de l'hypothèse 1. L'école St-Joseph perd la rue st- Denis au complet et si on regarde le plan, ce n'est pas conforme aux numéros civiques de cette rue. Nous avons besoin de clarification à ce sujet.
- Dans les hypothèses 1 et 2, on ne parle pas du développement de la rue Lalonde; à quelle école la rue Lalonde sera associée?

Le conseil d'établissement confirme sa position au sujet du statu quo.

17-18-46

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Geneviève Riendeau d'adopter le statu quo pour le redécoupage de notre secteur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La réunion du prochain conseil d'établissement, prévue le 3 avril 2018, commencera à 18h30.

6. Prochaine réunion : mardi 3 avril 2018, à 18h30.

7. Levée de l'assemblée : 21h00

Lina Ouimet, directrice

Caroline Michaud, présidente